



AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur de la résolution numéro 2023-06-245

AVIS est par les présentes donné par le soussigné que lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2023, le Conseil municipal a adopté la résolution suivante :

- **Résolution numéro 2023-06-245 intitulée « Adoption d'une résolution de contrôle intérimaire relatif aux enjeux en logement »**

Ladite résolution a pour objet d'exercer ou de modifier un effet de gel sur l'aménagement et le développement de certaines parties du territoire durant le processus de modification de ses outils réglementaires.

Prenez en outre avis que cette résolution entre en vigueur conformément à la Loi et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance de ladite résolution peut le faire en se présentant au bureau de la Ville, situé au 11, rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau. Toute personne intéressée peut aussi prendre connaissance de la résolution adoptée en cliquant sur le lien suivant : <https://sutton.ca/wp-content/uploads/2023/07/Resolution-numero-2023-06-245.pdf>

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 7^{ième} jour du mois de **juillet** de l'an **2023**.

Jonathan Fortin, LL.B, OMA
Directeur général adjoint |
Greffier et directeur des affaires juridiques